

VIOLENCES SEXUELLES

Quand les mineurs passent à l'acte

Ils ont 6, 10 ou 15 ans et sont impliqués dans des agressions sexuelles ou des viols. Longtemps ignorées, volontiers caricaturées, les violences sexuelles entre mineurs sortent peu à peu de l'ombre. Et suscitent l'inquiétude d'un nombre croissant de professionnels confrontés à des enfants de plus en plus jeunes.

PAR AURÉLIA BLANC - ILLUSTRATIONS LISA ZORDAN POUR CAUSETTE

Attablée devant un cappuccino, elle continue de s'interroger : que se serait-il passé pour son fils s'il n'y avait pas eu cet « incident » chez ses grands-parents, un an et demi plus tôt ? À l'époque, Martin¹, son petit garçon de 4 ans, est en moyenne section de maternelle. Lui qui est d'ordinaire plutôt calme se révèle, depuis quelque temps, « difficile à canaliser ». Il a « du mal à s'endormir », « part dans tous les sens »... Ce que ses parents prennent d'abord pour des provocations enfantines. Jusqu'à ce week-end de l'hiver 2016. « Martin est allé dormir chez ses grands-parents avec sa cousine. En venant le chercher, on a appris qu'il l'avait menacée de la taper si elle ne le laissait pas toucher sa zézette. Elle s'est donc laissée faire. Ça nous a interpellés », raconte Axelle¹, 40 ans. Ébranlés, elle et son mari se rapprochent alors d'une pédo-psychiatre, qui estime que le petit garçon « reproduit » un événement qu'il aurait vu ou vécu. Très vite, le couperet tombe : il s'est « passé des choses » à l'école – en l'occurrence, un établissement privé au sein d'une ville tranquille. « On s'est effondrés », souffle-t-elle. Et pour cause : « Régulièrement, un petit groupe de copains lui touchaient le zizi de force, dans les toilettes, au motif qu'ils étaient "amis". Ils menaçaient de le taper s'il refusait de "jouer" et lui disaient que s'il en parlait à quelqu'un, ils iraient en prison. » Alors que les langues commencent à se délier, Axelle comprend qu'une dizaine d'enfants sont impliqués, dont deux petites filles, elles aussi victimes. Tout laisse également à penser que l'un des « meneurs » du groupe est lui-même exposé à des violences sexuelles. Mais l'école ne jugera pas utile d'informer tous les parents concernés. « La maîtresse, les parents délégués, l'inspecteur de l'Éducation nationale se sont finalement rangés derrière la directrice qui, de toute évidence, ne voulait pas d'histoire dans son école, constate Axelle. On a fini par nous dire que nous étions peut-être trop anxieux, que notre fils avait beaucoup d'imagination... Je pense qu'ils ont sous-estimé la gravité potentielle de la situation, préférant y voir un "jeu d'enfants". »

Entre « jeux d'enfants » et violences sexuelles, la frontière peut parfois sembler mince. Mais elle existe : les premiers, qui font partie du développement psychosexuel de l'enfant, sont mutuellement consentis... contrairement aux secondes (lire page suivante). D'où le traumatisme de Martin qui, pendant neuf mois, craindra chaque soir que des « méchants garçons » viennent dans sa chambre pour

lui toucher le zizi. Un changement d'établissement et un an de psychothérapie plus tard², le petit garçon semble avoir tourné la page. Mais son cas est loin d'être isolé.

Lors de ses assises nationales, en janvier, l'association Stop aux violences sexuelles (SVS) s'alarmait du nombre d'agressions perpétrées par des mineurs, enfants ou adolescents, sur leurs pairs. Et contrairement aux idées reçues, elles sont loin de se résumer aux très médiatiques « tournantes ». « Toutes les semaines, on est sollicités par des parents dont les enfants sont confrontés à des situations de violences sexuelles. Au niveau collège/lycée, ce sont essentiellement des exhibitions d'images pornographiques, des fellations dans les toilettes de l'école ou des viols qui peuvent avoir lieu lors de soirées, sous alcoolisation... Mais on voit aussi beaucoup d'agressions dans les petites classes, y compris en maternelle, avec des attouchements au niveau du sexe », observe, inquiète, le

Dr Violaine Guérin, endocrinologue, gynécologue et présidente de SVS

Dr Violaine Guérin, endocrinologue, gynécologue et présidente de SVS. Comme elle, professionnels de santé, éducateurs ou personnels scolaires sont aujourd'hui nombreux à tirer la sonnette d'alarme, certains allant jusqu'à parler d'une « explosion » du nombre d'auteurs mineurs.

Pas d'études spécifiques

Alors, vraie déferlante ou simple « effet de loupe » ? Combien sont-ils, ces enfants et ces adolescents, à commettre des violences sexuelles ? Difficile – pour ne pas dire impossible – de répondre avec exactitude, tant les chiffres se font rares. Il faut dire qu'en France, face aux maltraitances infantiles, on préfère souvent faire l'autruche. Par exemple, il a fallu attendre 2017 pour qu'on se décide enfin à recenser le nombre d'enfants morts à la suite de violences familiales (soit environ deux par jour, selon un rapport de l'Inserm !). Véritable angle mort, les abus sexuels commis par et sur des mineurs n'ont, eux, jamais fait l'objet d'une étude spécifique. Du côté des auteurs, il faut donc s'en tenir aux seuls rapports annuels du ministère de la Justice qui, rappelons-le, ne recensent que les crimes et les délits sexuels ayant fait l'objet d'une plainte – soit une infime partie des cas. Seule certitude : aujourd'hui, un quart des personnes mises en cause pour des infractions à caractère sexuel sont mineures³.

« C'est une constante depuis plusieurs années », rappelle le →



→ Dr Marie-Laure Gamet, médecin sexologue, qui a créé en 2003 le premier dispositif de soins dédié aux jeunes auteurs de violences sexuelles. En 2012, elle a rejoint l'Unité régionale pour le suivi des auteurs de violence sexuelle du centre hospitalier régional universitaire de Lille. Si l'établissement s'est tourné vers elle, c'est qu'il était « *de plus en plus sollicité pour prendre en charge des mineurs* ». Pourquoi ? Avant tout parce que la parole sur le sujet s'est libérée, répond la spécialiste : « *On parle de plus en plus de violences sexuelles – et c'est tant mieux. Celles-ci se révèlent plus vite, et ce d'autant plus lorsqu'on est victime d'un autre mineur, car c'est plus facile à dire que lorsqu'il s'agit d'un adulte. La société est plus encline à solliciter les professionnels. D'où cette impression que le phénomène augmente* », analyse-t-elle, prudente. Pour autant, elle constate certains changements : « *Depuis une dizaine d'années, j'ai vu l'âge de mes patients diminuer. De plus en plus, j'ai été amenée à prendre en charge des enfants de moins de 12 ans avec des comportements sexuels problématiques.* » Des mineurs pas forcément plus nombreux donc, mais de plus en plus jeunes.

Génération X

À l'autre bout de la France, en région Rhône-Alpes, Marie¹ travaille comme éducatrice dans un foyer où vivent une trentaine de jeunes âgés de 6 à 18 ans, accueillis dans le cadre de la Protection de l'enfance. Depuis son arrivée, en 2011, elle aussi a vu la question des violences sexuelles prendre de l'ampleur, y compris chez les

Violences sexuelles, de quoi parle-t-on ?

Contrairement à l'adage, tous les jeux de mains ne sont pas forcément des jeux de vilains... même s'ils ont une dimension sexuelle ! Tout à fait courants, les jeux de « touche pipi » n'ont rien d'alarmant et permettent à l'enfant de découvrir son corps. Pas d'inquiétude à avoir donc, dès lors que ces gestes ont lieu entre bambins d'âge similaire et qu'ils sont consentis. C'est lorsqu'il y a menace, manipulation de chantage et/ou que la chose prend une dimension compulsive, qu'on rentre dans le champ des violences sexuelles.

Celles-ci peuvent alors prendre de multiples formes : exposition forcée à des images pornographiques, attouchements, pénétration des orifices sexuels, exhibition sexuelle... Des violences qui, rappelle la médecin sexologue Marie-Laure Gamet, « *ont lieu dans 90 % des cas dans le milieu intrafamilial ou dans l'environnement de proximité de l'enfant (école, voisinage...)* ». ● **A. B.**

plus petits. Une évolution qu'elle explique en partie par l'accès accru aux moyens de communication et... au porno, devenu monnaie courante dès la préadolescence. « *C'est très drôle de se mettre dans un coin avec les copains et de regarder un porno, de commenter, d'en faire un jeu... Il y a un effet de groupe : si ça fait rire tout le monde, moi aussi il faut que ça me fasse rire ! La sexualité prend de plus en plus de place, avec des enfants qui ont déjà un vocabulaire et des comportements très sexualisés* », observe la jeune femme, faisant écho à de nombreux professionnels du domaine socio-éducatif.

Coupable idéal, le porno ? Ce serait trop simple. Mais il peut bel et bien constituer un terrain propice à des « *comportements inadaptés* ». « *En ce moment, chez les préados, on a aussi le phénomène "action ou vérité", où les actions dérivent toujours en "roule-lui une pelle, montre tes seins/ta bite, fais-lui une fellation, mets-lui un doigt..."* », poursuit Marie, évoquant cette jeune fille de 12 ans qui s'est retrouvée à faire une fellation à un garçon de 15 ans. Sans que l'on parvienne très bien à définir si cette préado – dont l'histoire révèle qu'elle avait déjà été agressée, plus jeune, par un voisin – était en mesure de donner un consentement éclairé.

Ce genre de cas, Vianney Dyevre, commissaire à la Brigade de protection des mineurs de Paris, en rencontre de plus en plus. « *Il y a une banalisation du porno, ça, c'est très net. Et on en voit les conséquences : pour les ados et les préados, tout ce qui touche à la sexualité se conçoit en termes de performances. Ce qui a changé, aussi, c'est que les victimes ne se considèrent pas forcément comme telles. Vous voyez le film Polisse, de Maïwenn, dans lequel une jeune fille ne comprend pas le problème de faire une fellation pour récupérer son portable ? On est très souvent confrontés à ça. Et à vrai dire, on est parfois dépassés.* » Heureusement, tous les jeunes – et ils sont nombreux ! – qui regardent précocement du porno ne commettront pas des agressions sexuelles. Quand bien même l'éducation à la sexualité de nos bambins, censée être obligatoire tout au long de la scolarité, reste (très) lacunaire. « *Chez les mineurs, le premier facteur de risque de commettre des violences, c'est d'en avoir subi soi-même. Et de n'avoir été ni identifié ni protégé* », tempère le Dr Muriel Salmona, psychiatre et présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie, qui consacre une partie de ses consultations à ces enfants auteurs. À Lille, dans le service du Dr Marie-Laure Gamet, un peu plus de 60 % des jeunes suivis ont ainsi été

victimes d'abus sexuels. Parmi les autres facteurs de passage à l'acte ? Une exposition à la violence (physique, psychologique, conjugale), des troubles de l'attachement, mais aussi de profonds changements de société quant au rapport à autrui, au respect des autres, de leur intégrité physique... « *Il faut bien comprendre que la violence sexuelle est plurifactorielle. C'est pour ça qu'il faut une prise en charge globale et pluridisciplinaire* », insiste le Dr Marie-Laure Gamet. À la rentrée dernière, elle a d'ailleurs créé un diplôme universitaire sur la prévention des violences sexuelles et l'éducation à la sexualité, à l'université de médecine de Lille, histoire de sensibiliser les professionnels à ce « fléau ». Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le besoin se fait cruellement sentir.

Pas vu, pas pris...

Méconnaissance de la réalité des violences sexuelles et de leurs conséquences, peur du scandale médiatique, de la réaction des familles, des institutions... Des écoles maternelles aux structures d'aide sociale à l'enfance, bon nombre de directeurs d'établissement préfèrent ne pas ébruiter les histoires qui leur remontent aux oreilles. Quitte à fermer les yeux. Aymeric¹, un père de famille de la région parisienne, en a fait l'amère expérience. Un beau jour, son fils, qui était en CM1, éclate en sanglots après qu'un copain lui a « tiré le sexe » à la piscine. Sauf que ledit copain, un gamin à la gueule d'ange, n'en est pas à son coup d'essai : depuis plusieurs années, il harcèle moralement et parfois sexuellement six enfants, dont celui d'Aymeric. « *Il se frottait à eux, faisait des tentatives d'attouchement dans les toilettes, tout en exerçant une vraie violence morale* », résume ce papa, qui tente alors de mobiliser l'établissement scolaire. Sans succès. « *On avait demandé un suivi psychologique pour les familles concernées, on a proposé de faire intervenir un professionnel en classe, mais ils ont*

refusé. L'école n'a pas voulu voir ni entendre le problème. Peut-être pour se protéger », avance Aymeric, dont l'histoire se révèle tristement banale. Résultat, c'est très souvent la victime qui est contrainte de changer d'établissement... ou de continuer à côtoyer son agresseur. Sans que ni l'un ni l'autre bénéficient d'une quelconque prise en charge. Bref, tout va bien, Madame la Marquise !

Côté justice ? Les plaintes restent rares. Et les réponses de l'institution... parfois surprenantes. « *On a eu ce petit bonhomme qui, à 8 ans, nous expliquait ce qu'était une fellation, une sodomie ou un gang bang. Un jour, j'ai été appelée par les gendarmes parce qu'il y avait une plainte contre lui pour des attouchements sexuels sur des petites filles, dans la cour de récré*, raconte Marie, l'éducatrice en foyer d'accueil. *Lui-même avait subi des attouchements de plusieurs personnes de son entourage, dont son grand-frère, qu'il*

croisait tous les jours au foyer. On a fait remonter tout ça au procureur de la République, mais il n'a pas donné suite, estimant que le travail éducatif que nous faisons était "adapté et suffisant". Ce gamin n'a pas obtenu de réponse, son statut de victime n'a pas été reconnu et, du coup, il ne comprenait pas pourquoi ce qu'il avait fait à ces petites filles était condamnable. »

Très engagée sur ces questions, le Dr Muriel Salmona dénonce cette inertie collective face aux violences sexuelles. « *Lorsqu'un jeune de 17 ans s'en prend à un petit de 8 ans, les gens se lèvent. Mais si c'est un jeune de 12 ans avec une fille de 11 ans, là, c'est très souvent minimisé*, observe-t-elle. *Globalement, le déni est encore très présent : au fond, on n'a pas envie de savoir que c'est possible.* » ●

1. Les prénoms ont été modifiés pour des raisons d'anonymat.
2. Avec une thérapeute spécialisée dans les violences sexuelles faites aux enfants, recommandée par l'association Stop aux violences sexuelles.
3. Rapport 2014 de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

Vers qui se tourner ?

• *J'ai des soucis dans la tête... Et si on en parlait ensemble ?* Ce fascicule de l'association Sparadrapp permet d'aider les plus petits à verbaliser ce qui les fait souffrir.
• Le site Prévention des violences sexuelles rassemble de nombreuses ressources (contacts utiles, articles, conseils).
prevention-violencessexuelles.com

• L'association Mémoire traumatique et victimologie réunit aussi de nombreuses informations, dont une liste d'associations spécialisées.
memoiretraumatique.org
• L'association Stop aux violences sexuelles regroupe des professionnels de différentes disciplines (médicale, juridique, etc.) et s'adresse

à toutes les personnes concernées par les violences sexuelles, quel que soit leur âge.
stopauxviolencessexuelles.com
• Le **119** est une ligne d'écoute gratuite consacrée à l'enfance en danger.
• Le **3020** est une ligne d'écoute, elle aussi gratuite, spécialisée sur le harcèlement (y compris sexuel).